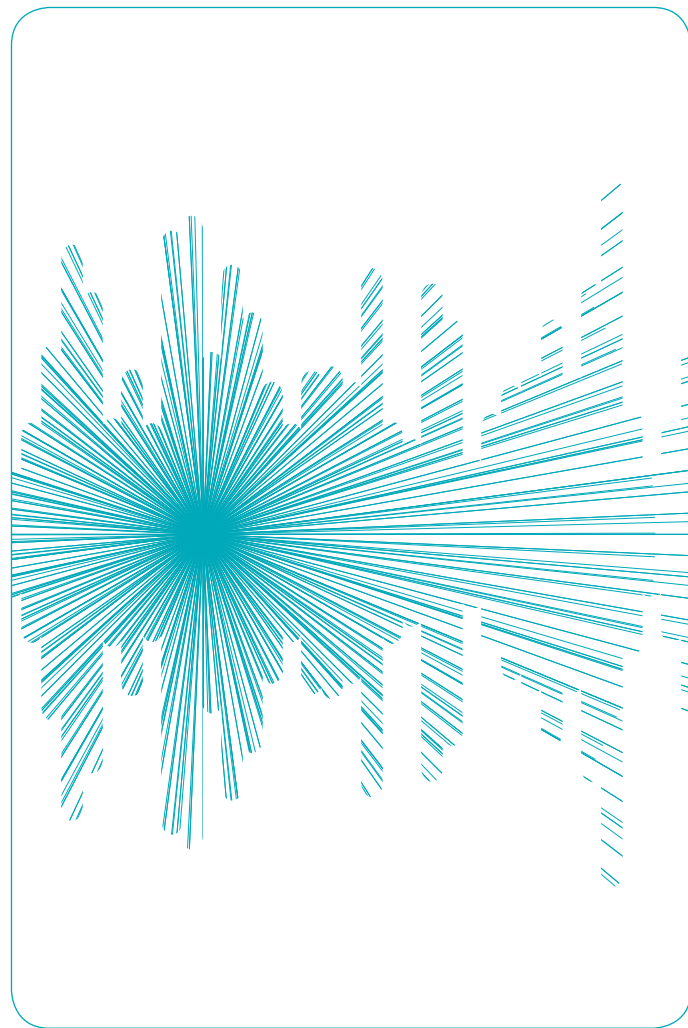


MUSIQUE ET NOUVELLES TECHNOLOGIES

Alors que musique et nouvelles technologies vivent parfaitement en symbiose depuis de nombreuses années, très peu de conservatoires avaient fait le choix, comme le conservatoire intercommunal en l'an 2000, d'offrir un enseignement ayant pour but d'appivoiser et de maîtriser les nouvelles technologies en proposant par ailleurs l'apport des apprentissages des techniques du son et du M.I.D.I (langage permettant aux instruments électroniques de musique de communiquer entre eux). Avec l'ère du numérique, la façon de produire, de diffuser, de fabriquer et d'améliorer les instruments, de communiquer et d'échanger de la musique ont radicalement modifié nos savoirs issus du xx^e siècle. En quelques années, l'ordinateur est passé du stade de curiosité à un instrument incontournable. Une fois cette phase achevée, la vraie question est apparue : à quoi peut servir un ordinateur pour un musicien, un artiste, un créateur? Le cours de « musique et nouvelles technologies » se propose d'initier et de former les élèves aux techniques du son et du M.I.D.I. Par le biais des programmes que l'on retrouve aujourd'hui dans tous les studios de production et d'enregistrement, une grande partie des connaissances à acquérir va se faire au cœur même du conservatoire, à l'aide de projets croisés avec les diverses classes d'instruments, de cours individuels et de master-cours.



MUSIQUE ET NOUVELLES TECHNOLOGIE

CONSERVATOIRE MICHEL-PETRUCCIANI

Chemin de Saint-Pierre – 13 800 Istres – Tél. 04 42 47 10 30





MUSIQUE ET NOUVELLES TECHNOLOGIES

Les méthodes de travail en studio, les différents types de micros et leur placement, le câblage, les différents formats numériques, comment enregistrer un chanteur, faire un montage en suivant une partition, les bases de l'acoustique, par où sort le son d'un violon, les dernières techniques du traitement du son ? Autant de questions abordées tout au long d'un cursus en trois cycles. L'expérimentation aux travers de projets très différents, permet dès les deux premières années du premier cycle de se familiariser avec l'environnement logiciel et matériel d'un studio. La progression dans le cursus vous ouvrira les portes de la vaste culture du son.

Ce cursus diplômant comprend 3 cycles. Il a pour but de former les étudiants aux techniques de l'audio numérique, du son, du M.I.D.I et de mettre en application les connaissances acquises sur des logiciels professionnels. Les cours de musique et nouvelles technologies ne remplacent pas des cours d'initiation à l'informatique, ni de musique. L'approche méthodologique sera privilégiée pour répondre à l'évolution technologique et aux mutations incessantes des pratiques professionnelles. La pratique d'un instrument est fortement souhaitée, la formation musicale hebdomadaire est obligatoire.

CONDITIONS D'ADMISSION

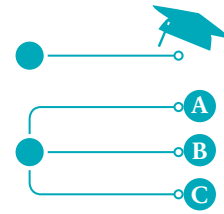
Pas d'âge plancher. L'admission est subordonnée à un test d'entrée.

ORGANISATION

Cours de 50 mn, accès au studio en dehors des heures de cours.

EXEMPLES SUR YOUTUBE

Mots clés : Heroic Theme in Digital Performer /East West «Music for Films and Games» - music Composed by Chamila Warna Jayalath /Mike Patti - Screencast #1: Live Composition in Under 8 minutes /Mike Patti - Screencast #3: Action Music / Sur Google : bernard Coquelet.com



LES CURSUS

PREMIER CYCLE, OBJECTIFS : construire la motivation et les méthodes de travail, constituer les bases de la pratique et de la culture de cette discipline – Durée 3 à 5 ans

ORGANISATION : cours individuel de 50 mn, accès possible au studio en dehors des heures de cours.

MOYEN PÉDAGOGIQUES : tutoriels vidéos gratuits développés spécifiquement pour le cours. Fiches par thèmes, exercices, recherches sur internet. Travaux pratiques sur enregistrements et mixages.

EXAMEN DE FIN DE CYCLE : durée 45 à 60 mn environ avec : Q.C.M (questionnaire à choix multiples), manipulations M.I.D.I et montage audio avec partition. Prise en compte du contrôle continu effectué tout au long du cycle.

DEUXIÈME CYCLE : durée de 3 à 5 ans - Possibilité d'élaborer un cursus personnalisé diplômant ou non diplômant.

Approfondissement du premier cycle. Cycle conclu par le brevet de fin de 2° cycle qui donne accès au 3° cycle.

TROISIÈME CYCLE AMATEUR DIPLOMANT : Cycle conclu par le Certificat d'Études Musicales (C.E.M) – Durée entre 2 et 4 ans

OBJECTIF : acquérir des connaissances structurées et une pratique autonome. Réalisations de projets personnels.

CONTENUS : élaborés suivant les compétences nécessaires pour l'exercice des pratiques amateurs, pratiques en référence aux projets, réalisations transversales.

ORGANISATION : 50 mn de cours hebdo, cursus diplômant en filière ou en modules capitalisables, passerelles possibles avec le cycle non diplômant. Accès au studio en dehors des heures de cours.

EVALUATION : obtenir les U.V requis , évaluation continue, dossier de l'élève et examen terminal : validation d'un projet personnel mettant en oeuvres les techniques de l'audio numérique, du son et du M.I.D.I + manipulations imposées.

HORS CURSUS / FORMULE «ATELIER» : en fonction des places disponibles, modules au choix dans le cursus, acquis évalués par contrôle continu. Durée : un an renouvelable deux fois.